

Quoi de neuf à Chantesse ?

Journal communal - juin 2014 - N°27

Ferme de la Côte Linière

- 2 De nous à vous**
- 4 Conseils municipaux**
- 7 Intercommunale**
- 8 Citoyens**
- 15 Associations**

Édito

Déjà trois mois depuis notre élection, la nouvelle équipe municipale prend ses marques. Nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour nous avoir fait confiance.

Les premiers temps ont été bien occupés avec l'installation des diverses commissions, du syndicat scolaire, de la Communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors, du Syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan et de toutes les institutions où nous devons représenter la commune.

Nous avons assuré sans tarder les tâches quotidiennes et nous nous sommes lancés sur les dossiers prioritaires, certains ont déjà bien avancé.

La priorité fût la location des appartements communaux car c'est une rentrée d'argent non négligeable dans le budget de la commune. Après des travaux de rénovation, l'appartement situé près de l'église sera occupé cet été. Celui au-dessus de la mairie est également en bonne voie de location.

Les vacances approchent mais il faut penser à la rentrée. Le comité de pilotage pour la réforme des rythmes scolaires s'est réuni et à quelques détails près, grâce au travail des employés du syndicat scolaire, tout est organisé pour que les enfants profitent pleinement du temps périscolaire dès le mois de septembre.

Le projet d'aménagement du village pour améliorer la circulation sur la route principale suit son cours. Il nous reste à obtenir les autorisations du territoire pour la mise en place des installations permettant un ralentissement des usagers aux deux entrées du village et les subventions nécessaires à sa réalisation. Les travaux devraient démarrer en 2015. Comme promis nous projetons d'organiser une réunion publique d'ici la fin de

l'année, afin de vous tenir informés des détails de l'opération.

Je ne peux finir sans remercier Bernard Filet-Coche pour son travail pendant de nombreuses années au sein de notre commune et Jean-Pierre Frayssines qui a beaucoup œuvré à nos côtés, contribué à la mise en place de la nouvelle municipalité et continue à nous rendre de multiples services en tant que simple citoyen.

Toute la municipalité se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Sachez que nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Isabelle Oriol

Le nouveau conseil municipal



Isabelle Oriol
maire



René Guinard
1^{er} adjoint



Daniel Martin
2^e adjoint



Nathalie Bessoud
3^e adjointe



Bruno Essertier
conseiller



Marie-Hélène Fontaine
conseillère



Olivier Pevet
conseiller



Marie-Laure Gambirasio
conseillère



Denis Lacchio,
conseiller



Martine Durris
conseillère



Stéphane Béchu
conseiller

Mairie de Chantesse

Tél. 04 76 64 73 94

Horaires d'ouverture

Mardi..... 14 h à 19 h

Jeudi 8 h à 12 h

Samedi 8 h à 12 h

Permanences des élus sur rendez-vous :

Maire samedi de 9 h à 11 h

1^{er} adjoint mercredi de 9 h à 11 h (social et emploi)

2^e adjoint mardi de 18 h à 19 h

Adresse électronique : mairie.chantesse@wanadoo.fr

Site Internet : <http://chantesse.sud-gresivaudan.org>

Numéros utiles

SAMU..... 15

Police 17

Pompiers..... 18

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 08 03 06 70 00

Déchèterie de Vinay 04 76 36 79 29

Plateforme déchets verts de St-Sauveur..... 04 76 38 66 03

Informations Sictom

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Vinay :

- Le lundi, le mercredi et le jeudi : 13h30 à 18h00
- Le mardi et le vendredi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Le samedi : 9h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la déchèterie de St-Sauveur :

- Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- Le samedi : 9h00 à 18h00

État civil

Décès :

FELTRIN Emmanuel
le 25 avril 2014

Passer la tondeuse

La tonte du gazon est réglementée selon les jours et les heures

Passer la tondeuse peut devenir une nuisance sonore pour votre voisinage et obéit à quelques restrictions.

Passer la tondeuse et le bruit

Si vous avez opté pour une tondeuse thermique (à moteur à essence), vous avez dû remarquer qu'elle était bruyante, vos voisins aussi le remarquent.

Une norme européenne limite le bruit d'une tondeuse homologuée à 96 dB soit juste entre le niveau de bruit des aboiements d'un chien et le niveau auditif maximal dans une discothèque.

C'est ce niveau sonore qu'il vous faudra endurer pendant toute la séance de tonte. Équipez-vous toujours de protections auditives, casque anti-bruit ou bouchons d'oreilles.



Si cela est possible, optez pour une tondeuse électrique qui ne produit pas ou très peu de nuisances sonores.

Voisinage

Vos bouchons d'oreilles ou casque antibruit en place, vous voilà prêt à passer la tondeuse, mais pas votre voisinage.

La loi interdit les nuisances sonores diurnes : **«Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage»**, mais cet article R. 1334-31 du Code de la santé publique s'interprète de manière assez tolérante. **En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants, donc de la tondeuse !**

Selon l'arrêté préfectoral du 03/04/1990, vous devez respecter les heures suivantes pour tous les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h



Réunion du conseil municipal vendredi 17 janvier 2014

Élections municipales 2014

Monsieur le maire ne se représentera pas aux prochaines élections municipales 2014. Un point est fait sur le déroulement des prochaines élections.

Trésorerie et budget

Présentation des résultats de fin 2013 qui seront à reporter au BP 2014. Les comptes de gestion définitifs établis par la trésorerie seront communiqués fin janvier.

Local technique

Le branchement définitif du local est en service. Le compteur de chantier doit être mis hors service pour le restituer à l'entreprise. Il reste le branchement du téléphone à effectuer.

Contrat territorial

Lors de la dernière conférence territoriale du 14 janvier 2014, le dossier d'aménagement et de sécurisation présenté par la mairie en 2013 pour un montant de 315 000 € a été retenu sur une dépense

subventionnable de 250 000 € à un taux de 50 % soit 125 000 € programmé sur 2016.

Contrat de service du copieur Konica

Le contrat de maintenance du copieur Konica Minolta de la mairie arrivant à échéance, il est proposé un renouvellement de ce contrat de service avec un appareil Konica C 203 neuf intégrant la solution UDS permettant la lecture des fichiers ODR offert par Konica Minolta. Le coût de location de l'appareil sera de 898,70 € H.T. par trimestre (coût ancien sans la solution UDS 883,46 €)

SPA

Il est demandé à la commune de passer une convention de fourrière avec la SPA pour l'année 2014, correspondant à l'accueil des animaux, aux obligations de gestion de la fourrière et participation aux frais de capture et de transport. La participation est fixée à 0,32 € par habitant.

Appartements communaux

Le logement de la cure a été libéré au 31 décembre 2013. Après état des lieux, il a été constaté qu'en l'état il était difficilement louable. Des devis seront demandés pour des réparations type plomberie, électricité et peinture.

Comité des fêtes

Il est fait part du courrier adressé par le comité des fêtes de Chantesse. Une convention doit être établie avec le comité des fêtes pour la mise à disposition du local appartenant à la commune.

Repas des anciens 2014

La date du repas des anciens est fixée au 1^{er} mars 2014. Le menu sera choisi par la commission.

Réunions communautaires 3C2V

Tarifs ordures ménagères 2014 : hausse de 14,9% pour 1 personne et 17,64% pour 4 personnes.

Réunion du conseil municipal vendredi 7 février 2014

Préparation budget primitif 2014

Présentation du budget prévisionnel 2014. Les résultats du compte administratif 2013 peuvent varier après production des résultats du compte de gestion dressé par la trésorerie.

Élections municipales 2014

Organisation du scrutin

Le scrutin du premier tour aura lieu le dimanche 23 mars 2014 de 8h à 18h. Le bureau de vote se tiendra dans la salle du conseil municipal. Les tours de garde du

scrutin sont définis suivant les disponibilités des membres du CM.

Travaux futurs

Travaux à prévoir pour 2014 : appartement de la cure (électricité, peinture, chéneaux, tubage de la cheminée), mur du cimetière, école : passes de toit, toilettes.

Réforme des rythmes scolaires

Il faut une salle pour les activités péri-scolaires. La salle du bâtiment communal pourrait être utilisée à cet effet. Il serait

judicieux de demander son avis à l'institutrice.

Projet mise en sécurité Aménagement du village

Le dossier de demande de subvention déposé à la DETR (préfecture) a été inscrit. La subvention escomptée s'élève à 74 893 € s'ajoutant aux 125 000 € accordés par le département (Territoire) pour l'année 2016. Il faut établir un dossier complet afin que cette subvention ne soit pas abandonnée.

Réunion du conseil municipal vendredi 14 mars 2014

Compte administratif 2013

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
169 609,53	232 473,65	301 076,39	431 350,40
Excédent : 62 864,12		Excédent : 130 274,01	

Budget primitif 2014 commune

Le CM prend connaissance des propositions du budget primitif 2014 préparé par la commission des finances.

Fonctionnement

Dépenses

Achats, variations stocks	24 550
Achats, serv extérieurs	38 910
Autres serv extérieurs	10 650
Impôts, Taxes	900
Charges de personnel	56 850
Indemnité élus	10 600
Contingents, participations	46 750
Subventions	2 300
Emprunts.....	11 300
Dépenses imprévues	5 085
Total	207 895

Recettes

Produits de services	880
Impôts, taxes	108 750
Dotations, participations.....	93 265
Autres produits gestion	5 000
Total	207 895

Investissement

Dépenses

Cautions appartements	700
Emprunts – Capital	19 000
Dépenses imprévues	15 000
Indemnité architecte	1 500
Aménagement sécurité.....	159 885
Achat matériel	10 000
Local technique.....	80 000
Travaux voirie + marquage.....	18 473
Appartements.....	31 000
Total	335 588

Recettes

Excédent investissement reporté.....	130 274
Fond compensation TVA.....	40 000
Taxe aménagement.....	3 500
Affectation résultats.....	62 684
Subvention local technique cg.....	70 000
Subvention local technique detr	26 000
Subvention député.....	3 100
Total	335 588

CCAS compte gestion 2013

Dépenses

Recettes

excédent fonct rep	108,88
Total	108,88

Élections municipales 2014 Organisation du scrutin

Le scrutin du premier tour qui aura lieu le dimanche 23 mars 2014 de 8 h à 18 h. Les tours de garde du scrutin sont définis suivant les disponibilités des membres du CM.

Projet de mise en sécurité Aménagement du village

Le dossier de demande de subvention dé-

posé à la DETR (préfecture) a été inscrit. La subvention escomptée s'élève à 74 893 € s'ajoutant aux 125 000 € accordés par le département (territoire) pour l'année 2016. Ces travaux sont prévus pour 2015.

Centre médico-scolaire de Saint Marcellin - 2014

La commune de Saint Marcellin sollicite une participation financière aux frais de

fonctionnement du centre médico-scolaire de Saint Marcellin auprès de la commune de Chantesse pour les enfants de Chantesse inscrits au centre pour les visites médicales scolaires.

Conseil communautaire - Sictom

Point sur le fonctionnement du ramassage. Dérogation préfecture reconduite autorisant le ramassage porte à porte.

Réunion du conseil municipal mercredi 16 avril 2014

Aménagement du village

Un point est fait sur le dossier de demande de subvention DETR et les documents à fournir afin que le dossier soit complet pour avoir la notification de la subvention.

Il sera demandé un délai supplémentaire aux services afin de finaliser le dossier. Une réunion est prévue avec Benoît Gabart de Sintegra Artigéo pour présenter le projet aux nouveaux élus, tel qu'il a été transmis

au territoire (service expertise des routes) et au conseil général pour demander une subvention.

Appartements communaux

L'appartement au-dessus de la mairie est actuellement vacant. Le montant du loyer mensuel était de 580 €. Dorénavant le loyer sera de 480 € mensuel.

L'appartement de la cure est également non occupé. Son état nécessite des travaux de rénovation importants. Suite aux devis reçus, les travaux suivants ont été acceptés : électricité, charpente et peinture. Le tubage de la cheminée reste à l'étude.

Le montant du loyer mensuel était de 700€ et sera de 600€ mensuel.

La commission est chargée de mettre en place la communication pour louer les deux appartements (site de la commune, journal communal, annonce sur Internet, sur les journaux locaux).

Contrat de maintenance informatique

Le contrat de maintenance informatique annuel avec la société Castaing Éric est à renouveler. Ce contrat représente un suivi informatique incluant 6 heures de présence sur site pour un coût annuel de 381,60 € ttc. Il sera renouvelé.

Sauvegarde des données informatiques

Nous achèterons deux disques durs pour sauvegarder les données de la mairie qui se faisaient sur clés USB. En effet cette solution sera plus fiable. Les disques durs seront stockés au local communal.

Questions diverses

Projet de convention de mise à disposition entre la commune et l'association « Comité des Fêtes de Chantesse » pour un ter-

rain communal cadastré parcelle N° 872 et un local en bois. La décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal ce qui permet un temps de réflexion.

Il serait souhaitable d'avoir un lieu de stockage informatique pour que tous les conseillers puissent consulter et partager les documents se rapportant aux différentes réunions.

Indemnités de fonction des élus*

- Maire.....646,25 €
- 1^{er} adjoint.....250,90 €
- 2^e adjoint.....125,45 €
- 3^e adjoint.....125,45 €

* brut mensuel

Commissions : qui fait quoi ?...

Commissions communales

Finances

Titulaires

Isabelle Oriol
Nathalie Bessoud
Bruno Essertier

École

Titulaires

Isabelle Oriol
Stéphane Béchu

Suppléants

Marie-Laure Gambirasio
Olivier Pevet

Urbanisme

Titulaires

Bruno Essertier
René Guinard
Daniel Martin

Travaux

Titulaires

Daniel Martin
Denis Lacchio
Olivier Pevet

CCAS

Titulaires

René Guinard
Martine Durris
Nathalie Bessoud

Communication, culture

Titulaires

Marie-Hélène Fontaine
Nathalie Bessoud
Daniel Martin
René Guinard

Locations

Titulaires

Daniel Martin
Martine Durris
Marie-Laure Gambirasio

Personnel communal

Titulaires

Nathalie Bessoud
Denis Lacchio

Achats

Titulaire

Marie-Laure Gambirasio

Aménagement du village

Titulaires

Nathalie Bessoud
René Guinard
Olivier Pevet
Denis Lacchio
Daniel Martin
Bruno Essertier

Appels d'offres

Titulaires

Isabelle Oriol
René Guinard
Daniel Martin
Olivier Pevet
Denis Lacchio
Marie-Laure Gambirasio

Cimetière communal

Titulaires

Daniel Martin
René Guinard
Nathalie Bessoud

Commissions

intercommunales

Syndicat scolaire

Titulaires

Isabelle Oriol
Stéphane Béchu

Suppléants

Marie-Laure Gambirasio
Olivier Pevet

SEDI

Titulaire

René Guinard

Suppléant

Daniel Martin

Sictom

Titulaires

René Guinard
Isabelle Oriol

Suppléants

Marie-Laure Gambirasio
Daniel Martin

Régie de l'eau et assainissement

Titulaires

René Guinard
Bruno Essertier

Commissions thématiques de la Communauté de communes Chambaran/Vinay/Vercors

Commission développement économique et finances

Daniel Martin
Marie-Laure Gambirasio

Commission enfance jeunesse et solidarités

Isabelle Oriol
Marie-Laure Gambirasio

Commission aménagement du territoire

René Guinard
Daniel Martin
Denis Lacchio

Commission communication et affaires culturelles

Marie-Hélène Fontaine
Daniel Martin

Commission eau et assainissement

René Guinard
Bruno Essertier

Commission ordures ménagères

René Guinard
Nathalie Bessoud

Syndicat scolaire intercommunal Cras/Morette/Chantesse/Vatiliu/ND de l'Osier



Informations pour la rentrée 2014-2015 Horaires des écoles et des temps périscolaires

Chantesse

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35 - 11h40/* 13h50 - 16h00
- Mercredi : 8h20 - 11h20

*temps périscolaire 13h05 - 13h50

Vatiliu

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35 - 11h35/* 13h45 - 16h
- Mercredi : 8h20 - 11h20

*temps périscolaire 13h00 - 13h45

Notre Dame de l'Osier

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h10 - 11h25/*13h25 - 15h25
- Mercredi : 8h10 - 11h10

*temps périscolaire 15h25 - 16h10

Morette

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h55 - 12h10/*13h45 - 15h45
- Mercredi : 8h40 - 11h40

* temps périscolaire 15h45 - 16h30

Cras

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 12h15/* 14h30 - 16h30
- Mercredi : 8h50 - 11h50

*temps périscolaire 13h45 - 14h30

À la rentrée de septembre 2014, l'heure de fermeture de la garderie de Chantesse sera 18h. Pour rappel, l'heure du soir avait été décalée durant les travaux sur la voie ferrée.

Le Syndicat scolaire a voulu créer un site à destination des parents.

Ce site nouvellement créé, pourra vous apporter des informations pratiques, sur l'organisation et les horaires des transports scolaires, sur la garderie avec des tickets que vous pourrez télécharger, mais aussi les menus de la cantine et l'actualité des temps périscolaires.

Aux cours du mois de juillet votre site vous donnera les informations pour la rentrée 2014-2015, ainsi que les formulaires en ligne pour les inscriptions du temps périscolaire.

Nous vous souhaitons une bonne navigation :

<http://syndicat5ecoles.fr>

La commune de Chantesse recherche des bénévoles pour participer au temps périscolaire (13h05-13h50) dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps aux enfants, n'hésitez pas à nous contacter, soit en mairie, soit par mail à : mairie.chantesse@wanadoo.fr

Association « Lire et faire lire » dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires



Recherche de bénévoles pour notre RPI !

Dans le cadre des nouveaux rythmes de l'école, le syndicat scolaire, en charge de notre regroupement pédagogique intercommunal (RPI de Chantesse, Notre Dame de l'Osier, Vatiliu), est à la recherche de personnes bénévoles pour l'association « **Lire et faire lire** ». Ces bénévoles interviendront dans le temps périscolaire (en dehors des heures de classe). Lire et faire lire est un programme national porté, entre autre, par la Ligue de l'enseignement. L'association, du même nom, a été créée, il y a plus de dix ans à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin. En Isère, c'est la Ligue de l'enseignement F.O.L Isère (Fédération des Œuvres Laïques de l'Isère) qui coordonne et finance cette action sur l'ensemble du département.

L'association a deux objectifs principaux :

- éducatif et culturel, afin de transmettre aux enfants le plaisir de lire,
- social, afin de permettre les échanges intergénérationnels, entre les enfants et les bénévoles.

En aucun cas, il ne s'agit de soutien scolaire ou d'apprentissage. L'association fonctionne avec des bénévoles de plus de cinquante ans et qui sont retraités. Mais elle accepte aussi des personnes qui ne correspondent pas à ces critères mais qui ont, tout au moins, du temps à partager, qui aiment lire et faire partager leur lecture. Ces bénévoles lisent des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires (deux à six, voire huit enfants maximum) de façon régulière, pour des séances de vingt à trente minutes.

Ces séances de lecture auront lieu dans les locaux, proposés par les structures (les communes) qui accueillent ces bénévoles. Pour notre RPI, il s'agira des écoles ou des lieux très proches. Les livres choisis, par les bénévoles, appartiennent soit à leur bibliothèque personnelle, soit sont prêtés par la bibliothèque publique.

Les bénévoles ne sont pas responsables des enfants. Dans les cas de notre RPI, il y aura toujours dans les mêmes locaux au moins deux personnes du syndicat scolaire en charge de la sécurité des enfants.

Puisque les structures adhèrent à l'association, les bénévoles sont assurés par l'association nationale « Lire et faire lire » dans leur déplacement et leur action.

La Ligue de l'enseignement propose régulièrement à ses bénévoles des formations (gratuites et sans obligation) afin de les aider à mener à bien leur action auprès des enfants.

Vous pouvez contacter Christine Jouve au 04 76 07 81 58, qui vous mettra en relation avec la Ligue de l'Isère, elle pourra vous proposer aussi d'assister à une séance de lecture initiatique, avec d'autres bénévoles.

Le comité de pilotage pour la mise en place des rythmes scolaires dans le RPI de Chantesse - Notre Dame de l'Osier - Vatiliu.

Recensement de la population

Suite à la dernière enquête de recensement, la population totale de la commune de Chantesse est de 327.

Appel à votre imagination et à vos idées !

Le conseil municipal souhaite donner un nom à la nouvelle salle communale. Toute proposition sera étudiée avec attention et le gagnant sera récompensé !

Vous pouvez déposer vos propositions en mairie ou les envoyer par mail à mairie.chantesse@wanadoo.fr

Cette salle sera utilisée dès le mois de septembre par les enfants fréquentant le temps périscolaire, entre 13h et 14h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Elle sera prêtée aux associations pour leurs réunions.

Carte nationale d'identité

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Avertissement : les délais de délivrance ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité sont actuellement de deux à trois mois !...

Sictom

Les horaires d'ouverture du bureau du SICTOM ont changé :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le samedi de 8h30 à 12h00.

Les vêtements, le linge et les chaussures se recyclent :

Les vêtements et les chaussures qui ne sont plus portés, le linge de maison dont on n'a plus l'usage ne doivent pas finir à la poubelle.

Ils peuvent resservir **même s'ils sont usés ou déchirés.**

Un Français sur deux fait le tri dans ses armoires au moins une fois par an. La collecte des TLC* s'est organisée et il suffit de les déposer au bon endroit pour qu'ils soient triés et valorisés par des professionnels.

* Les TLC, qu'est-ce que c'est ?

TLC est l'acronyme pour **Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures** destinés aux ménages.

Ce sont des vêtements, draps, serviettes, nappes, mouchoirs, chaussures de ville et de sport, etc. Ne sont pas concernés le tissu d'ameublement, les vêtements professionnels, les chaussures « techniques » (chaussures de ski, rollers), les équipements de protections.

Un conteneur à textile a été installé au point propre situé sur le parking de l'école. La collecte de ce conteneur est organisée par Recycl'Eco en partenariat avec le Sictom. Il sera collecté une fois par semaine.



Trouvées à Chantesse deux clefs dont une "Bricard". S'adresser à la mairie.

Que faire en cas d'inondation ?

Entre crues et décrues des cours d'eau, fortes précipitations et autres intempéries, de nombreux Français sont régulièrement victimes d'inondations. Le risque d'inondation concerne chaque année 13 300 communes tant urbaines que rurales en France. Près d'un Français sur quatre est exposé au risque d'inondation.

Lorsque l'eau monte, plusieurs dangers pour la santé apparaissent et

adopter les bons comportements permet de mieux y faire face. Le ministère de la santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) ont ainsi développé des supports de communication pour réduire les risques sanitaires liés à ce risque prévisible et pour accompagner les sinistrés avant, pendant et après l'événement, lors de leur retour chez eux.

Vous pouvez consulter les deux affiches d'informations, l'une portant sur les

comportements à adopter en cas d'inondation (en cas de montée des eaux, quelle attitude adopter ? Quels sont les bons gestes ? Les bons réflexes ?) et l'autre après inondation (une fois les eaux retirées, d'autres questions surviennent : peut-on boire l'eau du robinet ? Quels sont les bons gestes à adopter ? Comment nettoyer sa maison ?). L'Inpes met également à votre disposition un document d'information sur les gestes à adopter en cas d'inondation.

En cas d'inondation

Limitier les accidents chez soi
(électrocution, pollution, explosion)

Adopter les bons comportements

- Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité.
- Je n'utilise surtout pas d'appareils électriques : aspirateurs, portés automatiques...
- Je ferme les poignées et je les mets dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.
- Je mets les produits toxiques en hauteur.
- Les animaux et notamment les rongeurs (rats, souris, etc.) fuient l'eau. Je ne les touche pas.

Éviter noyade et contusions

Ne pas sortir et suivre les consignes des secours

- Je ne sors pas. Je suis plus en sécurité à l'intérieur. Je m'installe en hauteur et n'évacue les lieux qu'en cas de grand danger...
- ... les secours sauront plus facilement où me trouver. J'attends qu'ils viennent me chercher.
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche. Ils seront les premiers pris en charge par les secours.
- Je ne prends pas ma voiture. Ce n'est pas un abri.
- Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.

Faire face à l'isolement

Garder avec soi le matériel nécessaire

- Réserve d'eau et d'aliments, de sel pour les cuisinades.
- Vêtements chauds et couvertures.
- Radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable.
- Médicaments, ordonnances et carnet de santé.
- Papiers importants, photos, documents des enfants.

Je m'informe et je respecte les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France.

Je n'appelle les secours qu'en cas de réel danger, afin de laisser les lignes libres pour les personnes en grand danger. Pompiers : 18 - Samu : 15

S'il y a des personnes âgées ou handicapées dans mon entourage, je prévient la mairie qui saura faire le nécessaire.

Après l'inondation

Accidents

- Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mon installation électrique et mon chauffage.
- Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.

Choc psychologique

Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.

Maison insalubre

- J'enlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue. Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.
- Puis je nettoie avec une brosse les objets, les adhésifs, les murs et les sols à l'eau et au détergent.
- Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.
- J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.
- Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (plâtre de verre, laine de roche, plâtre, etc.), surtout flammés, j'appelle rapidement mon assurance et les professionnels qui pourront m'aider.

Intoxication

- Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur hors-service.
- Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.
- Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.
- J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.
- Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je prévient ma mairie.

Je m'informe auprès de ma mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle. Je contacte mon assureur sans tarder.

Je fais attention aux personnes en difficulté près de chez moi.

Attention aux cambriolages



Depuis quelque temps, des cambriolages ont été commis sur notre commune. Aussi, nous vous conseillons d'être très vigilants, **surtout dans la journée**, et de signaler tous mouvements suspects aux alentours de votre domicile (police 17, gendarmerie de Vinay 04 76 36 70 17). Ne laissez rien en vue qui puisse tenter ces personnes malveillantes et fermez bien toutes les issues de votre maison lorsque vous vous absentez, même quelques minutes.

Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

Une trentaine de Chantessois(es) était réunie devant le monument aux morts ce jeudi 8 mai à 11 h pour marquer ensemble le souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Pierrot Laurent-Gonnet, figure emblématique du village, a déclamé avec brio un poème de Victor Hugo (*voir ci-dessous*), rendant ainsi hommage à tous les morts pour la patrie. Puis, Madame le maire a délivré le message ministériel, rappelant la volonté d'unité européenne. Le rassemblement s'est achevé sur la traditionnelle minute de silence.

Un pot de l'amitié, offert par la municipalité a permis de terminer la matinée dans la convivialité.



L'intervention innovante d'un Chantessois ayant été bien appréciée par tous, les élus invitent toutes les bonnes volontés à dire un mot, à lire un texte ou à jouer une mélodie du souvenir sur un instrument

de musique lors des prochaines commémorations. L'idée étant de faire évoluer ces rencontres en moments de partage, toutes générations confondues.

Hymne

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
À ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

C'est pour ces morts, dont l'ombre est ici bienvenue,
Que le haut Panthéon élève dans la nue,
Au-dessus de Paris, la ville aux mille tours,
La reine de nos Tyrs et de nos Babylones,
Cette couronne de colonnes
Que le soleil levant redore tous les jours !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
À ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

Ainsi, quand de tels morts sont couchés dans la tombe,
En vain l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe,
Passe sur leur sépulcre où nous nous inclinons ;
Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle,
La gloire, aube toujours nouvelle,
Fait luire leur mémoire et redore leurs noms !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
À ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

Victor Hugo

Jardin et poulailler collectif et solidaire



Notre projet peut permettre à certaines personnes que vous accompagnez d'avancer dans leur parcours.

Proposez-leur de nous rejoindre au jardin de Montvinay (face à la maison de retraite à Vinay) les lundis et mercredis après-midi et les samedis matin (les horaires varient en fonction de la saison).

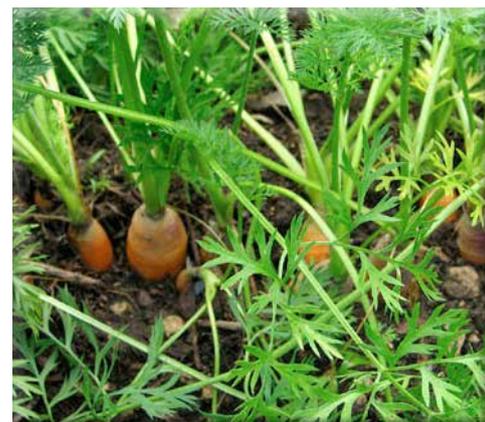
Pourquoi un projet collectif ?

- pour prendre confiance en soi pour développer ou découvrir ses capacités en vivant une expérience réussie,
- pour rencontrer d'autres personnes, se soutenir mutuellement et partager de bons moments ensemble,
- pour changer de regard sur soi et sur les autres,

- pour mener une action ensemble qui facilite la vie :
 - mieux se nourrir à faible coût,
 - avoir une activité physique bienfaisante,
 - être en contact avec la nature, voir les légumes pousser.

Vous pouvez contacter :

- Geneviève Rozand, équipe de Tullins au 04 56 22 83 32
- Jean-Paul Brenguier, équipe de Vinay au 06 81 26 97 64



Ciel, bleu jeunesse !

Donner la parole aux jeunes de Chantesse dans notre journal, pour faire suite à celle de nos aînés nous a paru important. En effet, ceux-ci nous montrent le rôle très important qu'ils jouent au sein de notre collectivité : ils transmettent la mémoire, le savoir-faire, participent à la vie associative mais aussi comme parents et grands-parents, par l'aide économique, pour certains, qu'ils apportent toujours auprès de leurs enfants et petits-enfants.

C'est une manière pour nous de faire ce lien entre aînés et jeunes, de leur donner, pas plus, pas moins, la place qui leur revient. Mais quelle place ? La parole d'un jeune n'est pas facile à entendre. Pas facile dans la mesure où nous vivons dans une société en transformation permanente, un rythme de vie de plus en plus rapide, où même les adultes ont du mal à se situer dans ces changements. Les jeunes vivent dans un monde que ne reconnaissent plus nos anciens. Écouter, comprendre ce qu'ils nous disent, c'est ce que nous allons tenter de faire.

Pour cela, nous avons choisi de prendre un Chantessois, parmi huit jeunes présents lors de rencontres organisées par le Pôle Enfance Jeunesse, dans le cadre de la 3C2V. Suite à des chantiers proposés par la mairie de Chantesse dans le but de financer en partie des vacances collectives d'été, nous avons porté notre attention sur l'un d'eux. Nous avons voulu en savoir plus. L'entretien que nous lui avons proposé a été fixé au 29 mai 2014 à la mairie de Chantesse. Soulignons que nous avons voulu garder, autant que possible, les tournures de phrases et mots tels que nous les avons notés lors de cette rencontre, afin de ne pas dénaturer ses propos.



Peux-tu te présenter ? « Je m'appelle Baptiste Falque ; je suis né le 5 janvier 1998 à Saint Martin d'Hères, pour information, le président de la République française était Jacques Chirac (rires). Je suis allé à l'école de Chantesse, puis au collège de Vinay. Aujourd'hui je suis en seconde au lycée La Saulaie à Saint Marcellin. J'ai deux sœurs, deux « grandes » sœurs, je suis donc le plus jeune de la famille ». Sans commentaire.

Comment te définirais-tu ? « Pour ce qui est du plus voyant, je suis d'un caractère énergique ; je ne sais pas rester sans rien faire, il faut que je bouge, que je fasse quelque chose. Je suis assez curieux. J'aime découvrir, voir, comprendre ce qui se passe autour de moi. Il n'y a pas que le côté théorique que j'aime mais aussi le côté pratique des choses. Sinon, je suis assez analytique. Ma participation aux différentes activités scolaires et extra scolaires se veut sérieuse. Par exemple, lorsque j'ai été délégué de ma classe en 3^e. Maintenant que je suis au lycée la Saulaie, j'ai dû refuser cette responsabilité car, l'ayant déjà exercée à Vinay, je savais la charge de travail supplémentaire que cela représentait, préférant me concentrer sur mes



études. Malgré cela, j'ai succombé et suis délégué de la jeunesse lycéenne du lycée de la Saulaie de Saint Marcellin, l'AMD^L*. Cette activité ne rentre pas dans le cadre des associations dont je viens de parler plus haut ».

Es-tu gêné de te trouver à Chantesse pour tes études, tes distractions ?

« Cela a été plus gênant quand j'étais plus jeune, surtout vis-à-vis des copains. Mais en grandissant, j'ai pris l'initiative d'aller voir aux alentours. Depuis le collège, ma fréquentation avec les copains est devenue plus facile. La rencontre avec les animateurs, dans un premier temps avec MAJIC* puis dans un deuxième temps avec PASSER'L*, m'a permis d'accéder aux différentes activités qu'ils proposaient. Je souligne que MAJIC et PASSER'L sont deux structures qu'assume le Pôle Enfance Jeunesse financé par la 3C2V. Dans ce cadre, tous les petits villages de notre secteur sont représentés. Nous démontrons en tant que jeunes, que se trouver dans un petit village, sans rien d'autre, n'empêche pas d'être actifs et de participer à ce qui se fait. Certes mes parents m'ont facilité les choses mais encore faut-il le vouloir ».

Pourrais-tu nous parler de tes parents ? « Ma mère est chargée d'insertion à l'Office National des eaux et Forêts (l'ONF)* dans le cadre d'une convention PRODEPARE* qui a pour objectif de mobiliser ou remobiliser des personnes ayant eu un parcours difficile. Par une activité comportant des travaux d'entretien des berges et leur végétation, entretien ou création de sentiers de randonnées etc., ces personnes retrouvent un emploi ou entrent en formation. Quant à mon père, il

est électricien dans une entreprise basée à Rovon et Grenoble ».

Peux-tu nous parler de ta passion ?

« Nous sommes six jeunes de la 3C2V (Notre Dame de L'Osier, Rovon, Vinay, et Chantesse) qui avons fondé une association. Celle-ci a pour but de produire des films d'animation courts métrages. Elle s'appelle la « **TV Vinay Diffusion** »*. Elle sera déclarée, nous l'espérons, en début d'été et sera basée à Vinay qui est la ville principale de notre Communauté de Communes. Au niveau des moyens, nous avons commencé avec une petite caméra achetée sur nos propres fonds. Cette association en devenir, est encouragée par la mairie de Vinay. Pour le moment nous ne pouvons recevoir de subventions

étant donné que nous sommes en cours de déclaration à la Préfecture. Nous

démontrons que les jeunes peuvent être dignes de confiance. Cependant notre groupe reste ouvert à ceux et celles qui seraient intéressés par notre activité, c'est notre but ». Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à Baptiste Falque : bapt-f@hotmail.fr.

« Nous avons commencé, pendant les vacances scolaires, à produire des « **mini courts métrages** ». Très vite suite au succès que nous avons eu, nous sommes passés à des réalisations plus sérieuses. Par exemple, nous venons de terminer un film d'animation de huit minutes qui a pour titre « **Indiana l'œuf** »*, cela dans le cadre d'un concours qui s'appelle « **Ciné-moi** »*. Ce film sera à l'affiche le 12 juin à 20h30 au cinéma théâtre l'Éden, lors du festival de Crest, puis passera dans une vingtaine de salles en Rhône-Alpes. Le sujet d'« Indiana l'œuf » qui se trouve encore sur You-Tube, est une parodie du film « **Indiana Jones** ». C'est un film réalisé avec peu de moyen. Nous sommes

aidés par un professeur, organisateur de concours, qui nous guide dans notre démarche. Actuellement, nous travaillons sur un moyen métrage. Son titre : « **Sur de soi** »*. Le sujet traite des émotions, des jeunes, comment ils vivent, comment ils évoluent dans notre société. Une leçon est à tirer de ce film que je ne peux vous révéler aujourd'hui mais qui est à découvrir. (Nous n'en saurons pas plus). Ce film va durer entre 30 et 45 minutes.

Il est en cours de réalisation. Ce qui nous encourage, c'est l'appui que nous avons reçu d'un tas de gens qui nous ont fait confiance. S'intéressant à notre travail, ils ont mis à notre disposition des locaux pour tourner nos scènes ».

Nous poursuivons notre entretien. Baptiste tenait à nous parler d'un projet qui lui tient à cœur à savoir le projet POLKA.

Qu'est ce que le projet POLKA* ?

« J'ai connu le projet POLKA par l'animateur de PASSR'L*, Roberto Redondo qui exerce à Vinay. Suite à cette rencontre, j'ai décidé de me renseigner. En fait il s'agit d'une des actions sélectionnées par la Commission européenne dans le cadre du programme européen « **Jeunesse en action** ».

À ce niveau et pour être concis, je vous résume le contenu du projet POLKA : celui-ci est porté et coordonné par une entreprise coopérative Kaléidos'scop* de Rhône-Alpes. Elle rassemble et anime, les acteurs de trois territoires rhônalpins : la ville de Vienne, le Pays du Sud Grésivaudan, et la ville de Grenoble. Pendant deux ans, de mai 2012 à décembre 2014, différentes actions se succéderont et se poursuivront. Accueil de six volontaires européens, animation de trois séminaires internationaux de formation en direction des « **acteurs jeunesse** » et enfin, quatre rencontres internationales de jeunes, le tout se terminant par un grand événement final réunissant des jeunes et des professionnels autour d'une formation et d'un échange de jeunes. Le séminaire de formation de Vienne (février 2013) était la première étape, puis le séminaire de formation d'Autrans organisé par la ville de Grenoble était la deuxième étape, la troisième étape organisée par le Pays Sud Grésivaudan a eu comme intitulé « **L'Europe, un territoire de développement local** » permettant aux acteurs jeunesse de comprendre comment l'Europe pouvait être un outil pour leur pratique quotidienne.

En parallèle à ce projet auront lieu, en août 2014, toujours dans le contenu du projet POLKA, deux projets. L'un d'eux aura lieu chez nous, dans le Sud Grésivaudan ou dans le Royans-Drôme, regroupant une trentaine de jeunes de 14 à 17 ans originaires de notre région et d'autres pays européens.

L'un se déroulera du 18 au 24 août 2014 à Saint Julien en Vercors. L'autre se déroulera en Allemagne (Bavière). Il regroupera une dizaine de jeunes originaires de Roumanie, d'Italie, de France et de la région de Grafting* qui est la ville jumelée avec Saint Marcellin. Le financement de ce projet est assuré principalement par l'Europe mais aussi la Région et le Syndicat Mixte Pays du Sud Grésivaudan composé des trois Communautés de Communes, sans compter la participation de certains établissements scolaires ».

Baptiste poursuit en évoquant ce rassemblement de jeunes auquel il voudrait participer.

« Ce sera un séjour linguistique. Des animateurs des différents pays se sont déjà rencontrés (nous l'avons évoqué plus haut) pour préparer ce séjour. La clôture



des inscriptions s'est terminée il y a une semaine. Mais je ne sais pas si je vais y participer. C'est un dilemme pour moi. Je compte travailler cet été pour me faire un peu d'argent et pouvoir financer mon permis de conduire. Mais je pense cependant y participer indirectement en aidant aux préparatifs de ce séjour. Des copains de ma classe y participeront».

En parlant de POLKA peux-tu nous parler de l'Europe ? «J'ai beaucoup suivi les européennes ; j'ai été surpris des propos négatifs que tenaient les adultes principalement au niveau de l'Euro avec ses conséquences «l'euro est trop cher, on a perdu des sous, c'est uniquement une histoire financière etc.». Baptiste poursuit : «Avec notre professeur d'histoire-géo nous avons approfondi ce sujet. Nous avons eu des débats sur les élections qui viennent d'avoir lieu et l'importance d'aller voter. Cela nous a aidé à forger notre propre opinion. Pour moi se sera important que je puisse voter dès mes 18 ans. L'Europe nous aide à développer nos projets. Pour donner un exemple, les associations reçoivent des aides de l'Europe. L'association PRODEPARE où travaille ma mère en bénéficie aussi. POLKA est un autre exemple au niveau des échanges de jeunes de différentes nationalités tant sur le plan scolaire et universitaire que sur la mise en place du Service Volontaire Européen*. Si nous devons sortir de l'Europe nous deviendrions complètement «inutiles et mineurs» comparé aux autres puissances mondiales que sont les États Unis, la Chine, la Russie. Nos échanges au lycée nous ont aidés à mieux comprendre les valeurs que nous avons à défendre telles que la liberté et la démocratie». (Silence)

Le mot «politique» a-t-il un sens pour toi ? «C'est un sujet compliqué pour moi. Cependant nous l'étudions au lycée avec nos professeurs. Nous abordons des

notions de citoyenneté, comment voter, le rôle des élus, comment tout cela fonctionne... Je constate que beaucoup de gens en parlent, écoutent la radio, regardent la télévision mais bien souvent ils ont beaucoup de mal à connaître le fond des choses. Il nous est difficile d'échapper à l'influence des médias. Il nous faut donc nous garder de ce qu'ils disent, y compris de ce que peuvent dire nos parents sur ce sujet... Avoir une opinion personnelle, même à seize ans, est important pour moi afin de pouvoir décider en connaissance de cause».

Comment vois-tu ton avenir ? « Je vais essayer de garder le même état d'esprit, de prendre du recul sur les événements qui m'entourent. Au niveau professionnel, j'espère atteindre mon objectif en devenant ingénieur en astronomie. Quand je parle d'état d'esprit, je veux dire garder cette envie de découvrir, d'échanger avec les autres, garder la même curiosité, la même ambition. Maintenant si je n'y arrive pas, je trouverai toujours quelque chose d'autre, soit dans le commerce ou peut-être tout ce qui concerne le relationnel.

Que veux-tu dire ? «Je veux dire que beaucoup de personnes dans notre pays et dans le monde n'ont pas accès au minimum que nous avons, que j'ai. (Silence). Sinon j'aimerais être « designer dans l'automobile ». Je compte aussi aller à l'étranger pour découvrir, évoluer. Il faut toujours aller vers ce que l'on aime ».

Que représente la famille pour toi ? «Elle est très importante pour moi. Cela paraît une simple évidence mais on naît, on meurt avec elle... C'est ce que l'on touche, que l'on garde le plus longtemps. Elle m'a aidé à forger ce que je suis aujourd'hui. Elle m'apporte beaucoup au niveau scolaire mais aussi au niveau de l'amitié. Je ne serais pas pareil si j'étais né tout seul, sans parents, sans famille. Je vois beaucoup de jeunes qui préfèrent

passer leur temps au lycée plutôt que de rentrer chez eux. Je côtoie des jeunes dont les parents sont divorcés et vraiment c'est compliqué pour eux. Je suis heureux d'avoir mes parents ».

Il nous faut conclure.

Nous remercions Baptiste pour cet entretien. Nous regrettons de ne pouvoir mettre tous les autres points abordés avec lui qui représente sept pages d'entretien... Ces points étaient nombreux, riches d'une réflexion d'un jeune de seize ans, mais qui traduit dans les réponses qu'il nous a données, une maturité qui pourrait interpeller certains adultes. Le temps et la pagination de notre journal ne le permettant pas, nous avons voulu au travers de ce bref témoignage, donner la parole à un jeune de notre village qui par sa personnalité, son parcours, nous a semblé donner une belle image de notre jeunesse actuelle. Comme nous l'avons souligné plus haut, nous espérons ne pas avoir induit, déformé, ce que voulait dire Baptiste. Certes s'il y a des inexactitudes, elles ne viennent pas déformer l'esprit de son propos. Interrogeons-nous sur ce que veulent nous dire les jeunes face aux mutations de notre société sur le plan politique, social. Quelle place comptons-nous leur donner dans notre village? Soyons attentifs à tous les niveaux décisionnels, avec nos moyens, pour qu'ils puissent continuer à grandir. La dernière phrase de Baptiste terminera cet entretien : « **Il faut toujours aller vers ce que l'on aime** ».

L'équipe de rédaction

§ - Cet article a nécessité, avant publication, l'accord de l'intéressé ainsi que celui de ses parents.

Vous pouvez trouver plus d'informations en tapant l'objet de votre recherche signalé par un astérisque (*).



Vélo citoyen

De mi-mai à mi-juin, dans le cadre du projet «*vélo citoyen*», projet départemental de l'USEP mis en place grâce à l'appui du Conseil général de l'Isère, 50 classes parcourront les routes de l'Isère sous forme de relais. Chaque classe sera tour à tour sur le vélo ou en position d'accueil. Auparavant, elle a élaboré son parcours, utilisé et maîtrisé son matériel, assuré sa sécurité. Le jour de la rencontre, elle présente une exposition, un atelier, un chant, etc., qui donnera lieu à un échange entre les deux classes.

L'objectif de cette action est de développer des apprentissages en éducation physique et sportive par la pratique du vélo, d'adopter une démarche citoyenne et de créer le débat, de développer des apprentissages en français, mathématique ou musique et de créer une culture du déplacement à vélo.

Ce dispositif est réalisé sur le temps scolaire en lien avec les programmes de l'éducation nationale et s'adresse aux élèves de cycle 3 (âgés de 8 à 10 ans).



Les élèves de Chantesse, par groupe de deux ou trois, avaient organisé des petits ateliers sur le thème du harcèlement à l'école. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur !

Le vendredi 6 juin 2014, les CM1/CM2 de Chantesse se sont rendus à l'école d'Izeron en vélo.

Après un repas commun préparé par les familles, les enfants d'Izeron ont présenté leur travail sur le secourisme par l'intermédiaire de petites saynètes.

Après la découverte du message citoyen de Chantesse, transmis sur un parchemin à la classe d'Izeron, nous sommes repartis !



Le jeudi 5 juin 2014, la classe de Chantesse a reçu celle de Têche.

Avant de prendre le repas tous ensemble, les enfants ont transmis leur message citoyen par l'intermédiaire d'une pièce de théâtre !

«*Quand on se fait harceler
Il faut savoir en parler
Il y a toujours quelqu'un
À qui on peut se confier !*»



Le vide-grenier du dimanche 18 mai



Un joli vide-grenier a été organisé cette année encore par le Comité des Fêtes de Chantesse. Toujours là et toujours prêt à donner du temps pour dynamiser notre village. Météo complice, ambiance fort conviviale, deux atouts de cette réussite.

120 mètres linéaires ont été vendus, bien répartis sous les arbres ce qui a contribué au bien-être général. Grand merci aux bénévoles qui, dès cinq heures du matin, étaient présents sous les noyers et autres fruitiers pour accueillir les exposants les plus matinaux.



Le repas champêtre du samedi 21 juin

Sous les noyers, pruniers et pommiers, environ 120 personnes sont venues partager cette belle journée chantessoise.

Un buffet de crudités coloré, composé de tomates, macédoine, betteraves et melon - très apprécié cette année - a éveillé les papilles gustatives, déjà chatouillées par la délicieuse odeur qui s'envolait du cochon

Mais n'oublions pas de parler de Monique Faure, qui nous fournit toujours des cochons de grande qualité. Un grand merci également à Bruno Essertier qui nous a offert le bois nécessaire à la cuisson des 60 kg de la bête, sur la rôtissoire depuis 5 heures du matin, c'est qu'il en faut des bûches pour alimenter ce feu ! Merci enfin à Monsieur Jourdan pour son savoureux pain cuit au feu de bois.

Bien sûr cette journée n'aurait pas été une réussite sans les bénévoles du Comité des Fêtes de Chantesse à l'ouvrage dès les premières heures du jour : Jean-Marc, Robert, Denis, Dédé, Francis, les deux Baptiste, Clément, Sylvie, Joce, Nadine... et tous ceux que j'ai oubliés mais qui ont généreusement donné de l'aide. Merci aussi aux proches voisins qui nous ont soutenus par de gentils mots d'encouragement.

à la broche, savamment farci et copieusement badigeonné d'une marinade dont le secret est jalousement gardé par notre génial cuistot, j'ai nommé Jean-Marc.

Cette année, c'est la route de l'Albenc qui a gagné au jeu des quartiers. Bravo à eux et bravo à Pierrot qui a osé le chapeau en couleurs !

Une première cependant : le cabanon du Comité des Fêtes avec sa terrasse, au cœur du vide-grenier, a permis un service de qualité en buvette et petite restauration : 70 diots et 30 kg de frites ont été consommés. Cette année encore Jean-Marc a reçu les louanges des gourmands ! La machine à hot-dogs a elle aussi très bien fonctionné.

Bon investissement du Comité des Fêtes. D'ailleurs, certains ont été tellement conquis qu'ils ont déjà réservé leur place pour le repas champêtre du 21 juin !

Espérons que le soleil ne nous fera pas faux bond...

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce que cette journée soit sous le signe de la bonne humeur.



Pour mettre un peu de suspens dans cette journée Baptiste a proposé aux convives une sorte de tombola : il fallait trouver le poids d'un panier garni. Celui qui s'en approchait le plus gagnait le panier garni. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu avec bonne humeur et fair-play.

Le soleil a fait « fleurir » les parasols et tonnelles dans ce charmant verger mis à disposition par la mairie. L'ambiance était tranquille, agréable. Quelques personnes ont sorti les cartes pour une partie de belote, d'autres ont placé leur chaise à l'ombre des arbres lourds de fruits pour prolonger leurs discussions, paisibles.

Espérons que chacun gardera un beau souvenir de ce repas champêtre version 2014. Si des Chantessois souhaitent participer à l'organisation des futurs événements du Comité des Fêtes, ils sont vraiment les bienvenus. Faites-vous connaître en mairie, l'information nous parviendra.

Nous souhaitons à tous un bel été.

*Pour le Comité des Fêtes,
Marie-Hélène Fontaine*

Le festival de l'avenir au naturel : 100% bio et convivial !

Les 6 et 7 septembre prochains se tiendra la 18^e édition du Festival de l'Avenir au Naturel organisée par l'association Espace Nature Isère. C'est dans un cadre bucolique, sur les pelouses du champs de mars de l'Albenc, au bord de la rivière et sous de grands arbres, que se tiendra la plus grande foire écologique en plein air de la région Rhône-Alpes !

Conçu pour être un lieu de rencontres et d'échanges, ce festival vise à promouvoir les alternatives écologiques et les produits certifiés et de contribuer au développement d'une société écocitoyenne et solidaire.

Comment ?

En suscitant et en encourageant les initiatives visant à réconcilier l'Homme avec son environnement.

Pour cela, le festival propose une grande foire biologique accueillant 230 exposants : agriculture biologique, commerce équitable, artisanat, un pôle associatif et plusieurs espaces thématiques (jardinage, finance solidaire, habitat écologique, énergies renouvelables...).

Au programme également

Des conférences-débats, des ateliers pratiques, des sorties guidées, des expositions et animations musicales et ludiques ! Nouveauté cette année, un apéro-concert le samedi soir à 18h30. **On s'erre les coudes** viendra égayer la soirée de chansons festives et colorées.

L'entrée est libre, on peut y venir seul ou en famille pour passer un week-end au naturel... un week-end 100% bio et convivial !

**Vous aimez le festival ?
Vous souhaitez découvrir
les secrets de son organisation ?**

Que vous ayez une fibre artistique pour la signalétique, des talents de déménageur pour quelques heures, des points sur votre permis ou tout autre talent insoupçonné, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles et enfin connaître les «backstages» du festival!

**Contact : 04 76 36 50 10
ou coordination@enisere.fr**

Association sportive de Chantesse



Encore une année sportive qui s'achève ! Les 50 adhérents ont bénéficié des bons conseils de Charline et Michèle pour se maintenir en forme ainsi que des cours plus dynamiques de zumba grâce à Aline.

Nous espérons vous retrouver plus nombreux encore pour la reprise des cours le mardi 9 septembre et dans cette attente nous vous souhaitons de bonnes vacances.